

**Constitution de l'Association étudiante des études politiques, internationales et de développement**

*Modifiée en novembre 2009*

**The Political, International and Development Studies Student Association Constitution**

*Modified in November 2009*

**ARTICLE UN : NOM ET AFFAIRES GÉNÉRALES**

**ARTICLE ONE: NAME AND GENERAL AFFAIRS**

- |       |  |  |
|-------|--|--|
| 1.1   | Le nom de cette association est « Association étudiante des études politiques, internationales et de développement / Political, International and Development Studies Student Association ».   | The name of this association is “Association étudiante des études politiques, internationales et de développement / Political, International and Development Studies Student Association”.   |
| 1.1.1 | Dans ce document, l'Association peut être appelée « Association étudiante des études politiques, internationales et de développement » ou « Political, International and Development Studies Student Association », et peut s'abréger « AÉÉPID » ou « PIDSSA ».  | In this document, the Association shall be referred to as either “Association étudiante des études politiques, internationales et de développement” or “Political, International and Development Studies Student Association”, and shall be abbreviated as “AÉÉPID” or “PIDSSA”.               |
| 1.2   | L'AÉÉPID est constituée de toutes les étudiantes à temps plein et à temps partiel de premier cycle qui sont inscrites à l'Université d'Ottawa dans l'un des programmes suivants: Science politique, Administration publique, Études internationales et langues modernes, et Développement international et mondialisation. | Membership in the PIDSSA consists of all full-time and part-time undergraduate students enrolled in the following programs at the University of Ottawa: Political Science, Public Administration, International Studies and Modern Languages, and International Development and Globalization. |
| 1.3   | Selon les limites définies par le présent document, l'AÉÉPID est le corps décisionnel et représentatif des étudiantes membres de l'Association, tel que défini à l'Article 1.2.  | Within the terms set out in this document, the PIDSSA is the decision-making and representative body for those students who are members as defined by Article 1.2.   |
| 1.4   | L'AÉÉPID est représentée par la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa / Student  | The PIDSSA shall be represented under the umbrella of the Fédération étudiante   |

- |       |  |  |
|-------|--|--|
|       | Federation of the University of Ottawa et en est donc un corps fédéré.   | de l'Université d'Ottawa / Student Federation of the University of Ottawa and is a federated body thereof.   |
| 1.4.1 | Dans ce document, la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa / Student Federation of the University of Ottawa sera abrégée par « FÉUO » ou « SFUO ».                       | Within this document, the Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa / Student Federation of the University of Ottawa shall be abbreviated as “FÉUO” or “SFUO”. |
| 1.4.2 | L'AÉÉPID est limitée par et tenue de respecter les politiques et les règlements énumérés dans la Constitution de la FÉUO.  | The PIDSSA shall be bound by the policies and by-laws enumerated in the Constitution of the SFUO.  |
| 1.5   | Dans ce document, l'emploi du genre féminin inclut le masculin.  | In this document, the use of the feminine includes the masculine.  |
| 1.6   | Dans ce document, l'emploi du terme « étudiante » réfèrera à toute étudiante de sexe masculin ou féminin qui est membre de l'AÉÉPID tel que défini par l'Article 1.2.            | In this document, the use of “student” shall refer to any student, male or female, who is a member of the PIDSSA as defined by Article 1.2.                        |
| 1.7   | Toutes les représentantes étudiantes qui siègent aux Assemblées départementales et au Conseil de faculté seront désormais désignées par le terme « représentantes académiques ». | All student representatives on the Department Assemblies and the Faculty Council shall be herein referred to as Academic Representatives.                          |

**ARTICLE DEUX : OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

**ARTICLE TWO: GENERAL OBJECTIVES**

- |       |   |  |
|-------|---|--|
| 2.1   | Le mandat de l'AÉÉPID est de:   | The mandate of the PIDSSA is to:   |
| 2.1.1 | promouvoir les intérêts de ses membres auprès de différentes instances incluant, mais ne s'y limitant pas, le Conseil de la Faculté des sciences sociales, l'Assemblée départementale de l'École d'Études politiques et l'Assemblée départementale de l'École de Développement international et mondialisation; | promote the interests of its members before different bodies including, but not limited to, the Social Sciences Faculty Council, the Political Studies School Council and the International Development and Global Studies School Council; |
| 2.1.2 | fournir aux membres un forum pour discuter des façons par lesquelles elles peuvent améliorer leur éducation à   | provide members with a forum to discuss ways in which to improve their education at the University of Ottawa, and to discuss   |

- |       |   |  |
|-------|---|--|
|       | l'Université d'Ottawa, et pour discuter des enjeux liés à la vie étudiante et aux domaines des études politiques, internationales et de développement;  | issues related to student life and to the fields of political, international and development studies;  |
| 2.1.3 | encourager les étudiantes à s'impliquer dans la communauté universitaire (avec un accent particulier mis sur une implication active dans les affaires de l'AÉÉPID) aussi bien que dans la communauté;                           | encourage students to become involved in the university community (with particular emphasis on active involvement in the affairs of the PIDSSA) as well as the community at large;                               |
| 2.1.4 | promouvoir un environnement bilingue entre les étudiantes;  | promote a bilingual environment amongst all students;  |
| 2.1.5 | promouvoir parmi les étudiantes un sentiment d'appartenance à l'AÉÉPID, à l'École d'études politiques et à l'École de développement international et mondialisation, ou au programme dans lequel les étudiantes sont inscrites; | promote amongst students a sense of belonging to the PIDSSA, to the School of Political Studies and to the School of International Development and Global Studies or the program in which students are enrolled; |
| 2.1.6 | favoriser une prise de conscience des opportunités de carrières disponibles aux étudiantes dans le domaine des études politiques, internationales et de développement;  | promote awareness of career opportunities open to students in the fields of political, international and development studies;  |
| 2.1.7 | stimuler le dialogue constructif et la coopération entre les étudiantes et les professeurs, et les étudiantes et les administratrices;  | stimulate constructive dialogue and co-operation between students and professors, and students and administrators;   |
| 2.1.8 | promouvoir les enjeux d'intérêt général aux étudiantes en coopération avec la FÉUO et les autres corps fédérés sur le campus.   | promote issues of a general interest to students in co-operation with the SFUO and other federated bodies or clubs on campus.  |

### **ARTICLE TROIS : TÂCHES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

### **ARTICLE THREE: DUTIES OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 3.1 | Le Comité exécutif de l'AÉÉPID est composé de neuf membres ayant droit de vote : la Présidente, la Vice-présidente aux affaires académiques (Développement international et mondialisation), la Vice-présidente aux affaires académiques | The Executive Committee of the PIDSSA consists of nine voting members: the President, the Vice President of Academic Affairs (International Development and Globalization), the Vice President of Academic Affairs (International Studies |
|-----|--|---|

	(Études internationales et langues modernes), la Vice-présidente aux affaires académiques (Science politique et Administration publique), la Vice-présidente aux affaires extérieures, la Vice-présidente aux finances, la Vice-présidente aux affaires sociales anglophone et la Vice-présidente aux affaires sociales francophone.	and Modern Languages), the Vice President of Academic Affairs (Political Science and Public Administration), the Vice President of External Affairs, the Vice President of Finance, the Vice President of Francophone Affairs, the Vice President of Social Affairs Anglophone and the Vice President of Social Affairs Francophone.
3.1.1	La Directrice des communications, la Directrice de la promotion, la Directrice du bilinguisme et de la traduction, la Directrice d'activisme et de philanthropie et la Secrétaire exécutive sont des membres du Comité exécutif, mais n'ont pas le droit de vote.	The Director of Communications, the Director of Promotions, the Director of Bilingualism and Translation, the Director of Activism and Philanthropy and the Executive Secretary are non-voting members of the Executive Committee.
3.1.2	Seuls les membres de l'AÉÉPID, comme mentionné dans l'Article 1.2, ont le droit d'être membres du comité exécutif et doivent rester membres de l'AÉÉPID durant tout leur mandat. ( <i>Prendra effet le 1 mai 2010</i> )	Only members of the PIDSSA, as elaborated in Article 1.2, are permitted to be committee members and must remain members of the PIDSSA for the entirety of the duration of their term. ( <i>Effective May 1, 2010</i> )
3.1.3	Dans ce document, « l'Exécutif » fait référence au Comité exécutif.	In this document, the Executive Committee may be referred to as "the Executive."
3.2	<b>La Présidente</b>	<b>The President</b>
3.2.1	La Présidente est responsable :	The President is responsible for:
3.2.1.1	d'agir en tant que porte-parole officielle de l'AÉÉPID;	acting as the official spokesperson of the PIDSSA;
3.2.1.2	de coordonner les activités de l'AÉÉPID et de s'assurer que l'organisation des événements soit efficace et dynamique;	coordinating PIDSSA activities and ensuring that the organization of events is efficient and dynamic;
3.2.1.3	de présider les réunions du Comité exécutif, d'en préparer l'ordre du jour et d'y encourager les compromis;	presiding over, preparing the agenda for and encouraging consensus at Executive meetings;
3.2.1.4	de planifier, conjointement avec la Vice-présidente aux finances, le budget de	planning, with the Vice President of Finance, a budget for the PIDSSA before

	l'AÉÉPID avant le 15 septembre;	the 15 <sup>th</sup> of September;
3.2.1.5	de co-signer les chèques émis par l'AÉÉPID;	co-signing cheques issued by the PIDSSA;
3.2.1.6	d'assister les membres du Comité exécutif dans leurs tâches, telles qu'énumérées dans les Articles 3.3 à 3.18.4, et de rencontrer les membres du Comité exécutif de façon régulière;	assisting Executive Committee members in their duties as enumerated in Articles 3.3 through 3.18.4 and meeting with the Executive Committee members on a regular basis;
3.2.1.7	de consulter les membres et les professeurs régulièrement;	consulting with members and professors regularly;
3.2.1.8	de nommer une Directrice des communications, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif;	naming a Director of Communications, such nomination being subject to ratification by the Executive;
3.2.1.9	de nommer une Directrice de la promotion, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif;	naming a Director of Promotions, such nomination being subject to ratification by the Executive;
3.2.1.10	de nommer une Directrice du bilinguisme et de la traduction, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif;	naming a Director of Bilingualism and Translation, such nomination being subject to ratification by the Executive;
3.2.1.11	de nommer une Secrétaire exécutive, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif;	naming an Executive Secretary, such nomination being subject to ratification by the Executive;
3.2.1.12	de nommer la Rédactrice en chef ou la Rédactrice gestionnaire, selon le cas, du <i>Caucus</i> , une telle nomination étant sujette à la ratification par les membres votantes du Comité exécutif, tel qu'énuméré dans la constitution du <i>Caucus</i> ;	naming the Editor-in-Chief or Managing Editor, as the case may be, of the <i>Caucus</i> , such nomination being subject to ratification by the voting members of the Executive, as enumerated in the constitution of the <i>Caucus</i> ;
3.2.1.13	de siéger ou de nommer un membre de l'Exécutif ayant droit de vote à siéger en tant que représentante de l'AÉÉPID au comité de gestion du <i>Caucus</i> , tel qu'énuméré dans la constitution du <i>Caucus</i> ;	sitting or appointing a voting executive member to sit as the representative of the PIDSSA on the managerial board of the <i>Caucus</i> , as enumerated in the constitution of the <i>Caucus</i> ;
3.2.1.14	d'inviter, avant le 1 <sup>er</sup> septembre, chacune des Vice-présidentes à soumettre ses projets pour l'année en cours, et ensuite les	inviting, before September 1 <sup>st</sup> , each of the Vice Presidents to submit their projects for the year in progress, and in turn

	présenter aux membres afin d'encourager une implication aux activités de l'AÉÉPID;	presenting them to members to encourage involvement in the activities of the PIDSSA;
3.2.1.15	de rencontrer la Présidente de la FÉUO, la Doyenne de la Faculté des sciences sociales, la Directrice de l'École d'études politiques, les administratrices de la Faculté des sciences sociales, les professeurs et les membres lorsque nécessaire;	meeting with the President of the SFUO, the Dean of the Faculty of Social Sciences, the Chair of the School of Political Studies, administrators in the Faculty of Social Sciences, professors and members as necessary;
3.2.1.16	de s'assurer que l'AÉÉPID suit les procédures constitutionnelles;	ensuring that the PIDSSA follows constitutional guidelines;
3.2.1.17	de nommer la Présidente exécutive neutre qui présidera les Assemblées Générales, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif;	naming the neutral Executive Chair to preside over General Assemblies, such a nomination being subject to ratification by the Executive;
3.2.1.18	d'assister aux réunions de la Table ronde présidentielle de la FÉUO;	attending meetings of the Presidential Roundtable of the SFUO;
3.2.1.19	la Présidente ou sa représentante assiste aux réunions du Conseil d'administration de la FÉUO;	the President or her designate shall attend all meetings of the SFUO's Board of Administration;
3.2.1.20	de s'assurer que la Constitution de l'AÉÉPID est régulièrement mise à jour;	ensuring that the Constitution of the PIDSSA is kept up-to-date;
3.2.1.21	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves;	ensuring her accessibility during the summer months and ability to perform her duties without any hindrance;
3.2.1.22	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.2.2	Une campagne de promotion doit avoir lieu pour toutes les élections générales, élections partielles et les Assemblées générales.	Promotion campaigns must be implemented for all elections, by-elections and general assemblies.

3.2.3	Les campagnes de promotion doivent inclure les éléments suivant :	Promotion campaigns must include the following:
3.2.3.1	des présentations de classe qui doivent couvrir un minimum de 25% des classes représentées par l'AÉÉPID en période de campagne;	class presentations to a minimum of 25% of the classes represented by the PIDSSA at the time of the campaign;
3.2.3.2	des matériaux visuels de la présente campagne, au moins une semaine avant le début de cette dite campagne; ceci peut inclure, mais n'est pas limité à, des affiches, des pamphlets, des prospectus;	that there be physical visual notification of the ongoing campaign, at least one (1) week before the campaign starts, these may include but are not limited to posters, flyers, hand-outs;
3.2.3.3	les matériaux visuels doivent être présentés au bureau de l'AÉÉPID, dans ses alentours ainsi que dans plus d'un (1) pavillon;	visual notification must be more than notification on, in, or around the PIDSSA office, and in more than one (1) building;
3.2.3.4	que les informations promotionnelles essentielles soient distribuées de façon électronique dans un minimum de deux différents services/formats; ceci doit inclure, mais n'est pas limité au site web officiel de l'AÉÉPID et à d'autres formes de distribution à grande échelle de l'information;	that the relevant promotional information be distributed electronically through at least two different services/formats; these must include but are not limited to the official PIDSSA website, and some other form of bulk notification;
3.2.3.5	la distribution à grande échelle de l'information peut se faire, mais ne se limite pas à la liste de diffusion;	bulk notification may be through but is not limited to list serves;
3.2.3.6	les réglementations mentionnées ci-dessus doivent être prises en charge par la Présidente de l'AÉÉPID et/ou une autre personne assignée pendant les élections, les réglementations doivent être appliquées et se trouvent sous la responsabilité de la Directrice des élections.	that the above mentioned regulations be undertaken by the PIDSSA President and or delegated accordingly; during elections regulations are to be applied and enforced by the elections convener.
3.3	<b>Les Vice-présidentes aux affaires académiques (Développement international et mondialisation, Études internationales et langues modernes, et Science politique et Administration publique)</b>	<b>The Vice Presidents of Academic Affairs (International Development and Globalization, International Studies and Modern Languages, and Political Science and Public Administration)</b>

3.3.1	La Vice-présidente aux affaires académiques (Développement international et mondialisation) représente et est élue exclusivement par les étudiantes inscrites au programme du Développement international et mondialisation. Elle doit être inscrite au programme susmentionné.	The Vice President of Academic Affairs (International Development and Globalization) represents and is elected exclusively by students in the program of International Development and Globalization. She must be registered in the above program.
3.3.2	La Vice-présidente aux affaires académiques (Études internationales et langues modernes) représente et est élue exclusivement par les étudiantes inscrites au programme des Études internationales et langues moderne. Elle doit être inscrite au programme susmentionné.	The Vice President of Academic Affairs (International Studies and Modern Languages) represents and is elected exclusively by students in the program of International Studies and Modern Languages. She must be registered in the above program.
3.3.3	La Vice-présidente aux affaires académiques (Science politique et administration publique) représente et est élue exclusivement par les étudiantes inscrites aux programmes de la Science politique et de l'Administration publique. Elle doit être inscrite à un des programmes susmentionnés.	The Vice President of Academic Affairs (Political Science and Public Administration) represents and is elected exclusively by students in the programs of Political Science and Public Administration. She must be registered in one of the above programs.
3.3.4	Les Vice-présidentes aux affaires académiques sont responsables :	The Vice Presidents of Academic Affairs are responsible for:
3.3.4.1	de soutenir les étudiantes dans les processus de révision de notes et d'appels académiques de même que dans leurs questions reliées au choix de cours ou de programmes, et leurs problèmes académiques reliés à l'administration ou au personnel enseignant;	assisting students with grade reviews, academic appeals, questions related to course selection or programs, and academic problems related to the administration or teaching staff;
3.3.4.2	d'assister à une séance de formation au Centre de recours étudiant de la FÉUO;	attending a training session of the Student Appeals Centre of the SFUO;
3.3.4.3	d'assister aux réunions des Tables rondes académique et externe de la FÉUO;	attending meetings of the Academic and External Roundtable of the SFUO;
3.3.4.4	d'organiser des conférences et d'attirer des conférenciers portant sur des enjeux qui préoccupent les étudiantes, en collaboration avec la Vice-présidente aux affaires	organizing conferences and speakers on issues concerning students, in collaboration with the Vice President of External Affairs and the Vice President of

	extérieures et la Vice-présidente aux affaires francophones;	Francophone Affairs;
3.3.4.5	de créer, en collaboration avec les représentantes académiques, un réseau de correspondance avec les autres associations étudiantes et organisations au campus et en dehors du campus dans le but de promouvoir la discussion et la solidarité sur certains enjeux;	creating, in collaboration with the Academic Representatives, a network of correspondence with other student associations and organizations on and off campus in order to promote discussion and solidarity on certain issues;
3.3.4.6	de favoriser, en collaboration avec les représentantes académiques, l'amélioration et le développement des programmes académiques dans lesquels les étudiantes sont inscrites;	promoting, in collaboration with the Academic Representatives, the improvement and development of the academic programs in which students are enrolled;
3.3.4.7	de favoriser, en collaboration avec les représentantes académiques, la création de cours qui répondent aux intérêts des étudiantes;	promoting, in collaboration with the Academic Representatives, the creation of courses that respond to the interests of students;
3.3.4.8	de consulter les membres concernant la qualité des cours, de l'enseignement et de l'administration à l'École d'études politiques et la Faculté des sciences sociales;	consulting with members regarding the quality of courses, teaching, and administration within the School of Political Studies and the Faculty of Social Sciences;
3.3.4.9	d'informer les étudiantes des occasions d'échanges académiques à l'étranger;	informing students of opportunities for academic exchanges abroad;
3.3.4.10	d'offrir chacune au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours each per week during the fall and winter semesters, divided in two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members;
3.3.4.11	de collaborer avec les autres membres de l'exécutif, les étudiants et les représentants académiques afin de compléter une révision annuelle de leur programme, qui doit être complétée par la fin de l'année académique.	working in collaboration with other members of the executive, students and academic representatives to complete an annual review of their program to be completed and published by the end of the academic year.

3.3.4.12	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves.	ensuring her accessibility during the summer months and ability to perform her duties without any hindrance.
3.4	<b>La Vice-présidente aux affaires académiques (Développement international et mondialisation)</b>	<b>The Vice President of Academic Affairs (International Development and Globalization)</b>
3.4.1	En outre des responsabilités, telles qu'énumérées aux Articles 3.3 à 3.3.4.12, la Vice-présidente aux affaires académiques (Développement international et mondialisation) est responsable :	In addition to the responsibilities enumerated in Articles 3.3 through 3.3.4.12, the Vice President of Academic Affairs (International Development and Globalization) is responsible for:
3.4.1.1	de s'assurer, en collaboration avec la Présidente et la Vice-présidente aux affaires externes, que tous les sièges désignés aux étudiantes au Conseil de la Faculté des sciences sociales et à l'École de Développement international et mondialisation sont comblés;	ensuring, in collaboration with the President and the Vice President of External Affairs, that all seats designated to students on the Social Sciences Faculty Council and the School of International Development and Global Studies are filled;
3.4.1.2	de rencontrer la Responsable des études de premier cycle du programme Développement international et mondialisation au moins deux fois par année pour discuter des objectifs principaux de l'administration et des projets sur lesquels l'administration et l'AÉÉPID peuvent collaborer;	meeting with the Supervisor of Undergraduate Studies for the International Development and Globalization program at least twice a year in order to discuss the main objectives of the administration and projects on which the administration and the PIDSSA might collaborate;
3.4.1.3	d'organiser une semaine de développement international et/ou des événements portant sur le développement international.	organizing an international development week and/or international development related events.
3.5	<b>La Vice-présidente aux affaires académiques (Études internationales et langues modernes)</b>	<b>The Vice President of Academic Affairs (International Studies and Modern Languages)</b>
3.5.1	En outre des responsabilités, telles qu'énumérées aux Articles 3.3 à 3.3.4.12, la Vice-présidente aux affaires académiques (Études internationales et langues modernes) est responsable :	In addition to the responsibilities enumerated in Articles 3.3 through 3.3.4.12, the Vice President of Academic Affairs (International Studies and Modern Languages) is responsible for:
3.5.1.1	de s'assurer, en collaboration avec la	ensuring, in collaboration with the

	Présidente et la Vice-présidente aux affaires externes, que tous les sièges désignés aux étudiantes au Conseil de la Faculté des sciences sociales, au Conseil de l'École d'études politiques et au Comité du programme Études internationales et langues modernes sont comblés;	President and the Vice President of External Affairs, that all seats designated to students on the Social Sciences Faculty Council, the School of Political Studies Council, and the International Studies and Modern Languages program committee are filled;
3.5.1.2	de rencontrer la Directrice de l'École d'études politiques et la Responsable des études de premier cycle de l'École au moins deux fois par année pour discuter des objectifs principaux de l'École et des projets sur lesquels l'École et l'AÉÉPID peuvent collaborer;	meeting with the Chair of the School of Political Studies and the Supervisor of Undergraduate Studies of the School at least twice a year in order to discuss the main objectives of the School and projects on which the School and the PIDSSA might collaborate;
3.5.1.3	d'organiser des activités portant sur les langues modernes et sur l'international.	organizing modern language related and internationally-themed activities.
3.6	<b>La Vice-présidente aux affaires académiques (Science politique)</b>	<b>The Vice President of Academic Affairs (Political Science)</b>
3.6.1	En outre des responsabilités, telles qu'énumérées aux Articles 3.3 à 3.3.4.12, la Vice-présidente aux affaires académiques (Science politique) est responsable :	In addition to the responsibilities enumerated in Articles 3.3 through 3.3.4.12, the Vice President of Academic Affairs (Political Science) is responsible for:
3.6.1.1	de s'assurer, en collaboration avec la Présidente et la Vice-présidente aux affaires externes, que tous les sièges désignés aux étudiantes au Conseil de la Faculté des sciences sociales, au Conseil de l'École d'études politiques, au Comité du programme Science politique et au Comité du programme Administration publique sont comblés;	ensuring, in collaboration with the President and the Vice President of External Affairs that all seats designated to students on the Social Sciences Faculty Council, the School of Political Studies Council, the Political Science program committee and the Public Administration program are filled;
3.6.1.2	de rencontrer la Directrice de l'École d'études politiques et la Responsable des études de premier cycle de l'École au moins deux fois par année pour discuter des objectifs principaux de l'École et des projets sur lesquels l'École et l'AÉÉPID peuvent collaborer;	meeting with the Chair of the School of Political Studies and the Supervisor of Undergraduate Studies of the School at least twice a year in order to discuss the main objectives of the School and projects on which the School and the PIDSSA might collaborate;

3.6.1.3	d'organiser une simulation parlementaire et/ou des événements portant sur des questions politiques.	organizing a model parliament and/or politics-related events.
3.7	<b>La Vice-présidente aux affaires académiques (Administration publique)</b>	<b>The Vice President of Academic Affairs (Public Administration)</b>
3.7.1	En outre des responsabilités, telles qu'énumérées aux Articles 3.3 à 3.3.4.12, la Vice-présidente aux affaires académiques (Administration publique) est responsable :	In addition to the responsibilities enumerated in Articles 3.3 through 3.3.4.12, the Vice President of Academic Affairs (Public Administration) is responsible for:
3.7.1.1	de s'assurer, en collaboration avec la Présidente et la Vice-présidente aux affaires externes, que tous les sièges désignés aux étudiantes au Conseil de la Faculté des sciences sociales, au Conseil de l'École d'études politiques, au Comité du programme Science politique et au Comité du programme Administration publique sont comblés;	ensuring, in collaboration with the President and the Vice President of External Affairs that all seats designated to students on the Social Sciences Faculty Council, the School of Political Studies Council, the Political Science program committee and the Public Administration program are filled;
3.7.1.2	de rencontrer la Directrice de l'École d'études politiques et la Responsable des études de premier cycle de l'École au moins deux fois par année pour discuter des objectifs principaux de l'École et des projets sur lesquels l'École et l'AÉÉPID peuvent collaborer;	meeting with the Chair of the School of Political Studies and the Supervisor of Undergraduate Studies of the School at least twice a year in order to discuss the main objectives of the School and projects on which the School and the PIDSSA might collaborate;
3.7.1.3	d'organiser des événements portant sur des questions d'administration publique.	organizing public administration-related events.
3.8	<b>La Vice-présidente aux affaires extérieures</b>	<b>The Vice President of External Affairs</b>
3.8.1	La Vice-présidente aux affaires extérieures est responsable de :	The Vice President of External Affairs is responsible for:
3.8.1.1	de représenter l'AÉÉPID et de promouvoir ses intérêts en dehors de l'association;	representing the PIDSSA and furthering its interests outside the association;
3.8.1.2	de créer un réseau de correspondance avec les autres associations étudiantes et organisations au campus et en dehors du	creating a network of correspondence with other student associations and organizations on and off campus in order

	campus dans le but de promouvoir la discussion et la solidarité sur certains enjeux;	to promote discussion and solidarity on certain issues;
3.8.1.3	de rencontrer les membres de l'Exécutif de la FÉUO afin de partager de l'information concernant les enjeux étudiants et de favoriser les occasions de coopération entre l'AÉÉPID et la FÉUO;	meeting with members of the SFUO Executive in order to share information on student issues and to seek opportunities for collaboration between the PIDSSA and the SFUO;
3.8.1.4	d'être consciente de la structure, du fonctionnement et des services de la FÉUO, aussi bien que des services offerts aux étudiantes par l'Université d'Ottawa;	being aware of the structure and functioning of the SFUO and its services, as well as the services offered to students by the University of Ottawa;
3.8.1.5	d'organiser des conférences et d'attirer des conférenciers portant sur des enjeux qui préoccupent les étudiantes, en collaboration avec les Vice-présidentes aux affaires académiques et la Vice-présidente aux affaires francophones;	organizing conferences and speakers on issues concerning students, in collaboration with the Vice Presidents of Academic Affairs and the Vice President of Francophone Affairs;
3.8.1.6	d'assister aux réunions des Tables rondes académique et externe de la FÉUO;	attending meetings of the Academic and External Roundtable of the SFUO;
3.8.1.7	de présider les réunions du Comité exécutif en l'absence de la Présidente;	the Vice President of External Affairs or her designate shall attend all meetings of the SFUO's Board of Administration;
3.8.1.8	la Vice-présidente aux affaires externes ou leur représentante assiste aux réunions du Conseil d'administration de la FÉUO;	presiding over meetings of the Executive in the absence of the President;
3.8.1.9	de co-signer les chèques seulement en cas d'une absence de la Présidente ou de la Vice-présidente aux finances;	co-signing cheques only in the event of a absence of the President or the Vice President of Finance;
3.8.1.10	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days in order to meet with PIDSSA members.
3.9	<b>La Vice-présidente aux finances</b>	<b>The Vice President of Finance</b>

3.9.1	La Vice-présidente aux finances est responsable :	The Vice President of Finance is responsible for:
3.9.1.1	de bien gérer les fonds de l'AÉÉPID;	the sound management of PIDSSA funds;
3.9.1.2	de préparer et de présenter un état des comptes de l'AÉÉPID à la première réunion du Comité exécutif de chaque mois et de présenter un rapport financier au début de chaque session d'hiver;	preparing and presenting a PIDSSA financial statement at the first Executive meeting of each month and presenting a midterm PIDSSA financial statement at the beginning of each winter session;
3.9.1.3	de planifier, conjointement avec la Présidente, le budget de l'AÉÉPID avant le 15 septembre;	planning, with the President, the PIDSSA budget before September 15 <sup>th</sup> ;
3.9.1.4	de co-signer tous les chèques émis par l'AÉÉPID;	co-signing all cheques issued by the PIDSSA;
3.9.1.5	de s'assurer que les impacts financiers de chacune des décisions de l'Exécutif sont pris en considération lors des discussions aux réunions exécutives;	ensuring that the financial impacts of decisions are considered when expenses are discussed at Executive meetings;
3.9.1.6	de démontrer les contraintes financières auxquelles l'AÉÉPID doit faire face, lorsque nécessaire, pendant les réunions exécutives;	demonstrating the financial constraints on the PIDSSA when necessary during Executive meetings;
3.9.1.7	de s'assurer, lorsque les autres membres de l'Exécutif signent un contrat, que chacune des clauses a été lue et que les implications légales et financières ont été considérées;	when contracts are being signed by other Executive members, ensuring that all clauses have been read and that legal and financial implications have been carefully considered;
3.9.1.8	de rencontrer chaque membre de l'Exécutif avant le 15 <sup>e</sup> d'août afin de déterminer le montant des fonds nécessaires aux projets;	meeting with each member of the Executive before the 15 <sup>th</sup> of August in order to determine the amount of funds needed for projects;
3.9.1.9	de connaître les dates limites de la soumission des états financiers de l'AÉÉPID à la Vérificatrice générale de la FÉUO pour les besoins de vérification et d'être consciente des dates des transferts des cotisations étudiantes de la FÉUO vers l'AÉÉPID;	knowing the deadline for submitting the financial statements of the PIDSSA to the SFUO Comptroller General for auditing purposes and for being aware of the dates of transfers of student levies from the SFUO to the PIDSSA;

3.9.1.10	de respecter les règles de la FÉUO concernant le contrôle financier et la présentation annuelle des actifs;	respecting SFUO regulations concerning financial control and the annual presentation of assets;
3.9.1.11	de s'assurer qu'à la fin de son mandat, un montant équivalent à 18 pour cent des transferts de fonds de la FÉUO est disponible à la banque pour le futur Exécutif;	ensuring that at the end of her mandate, an amount equal to 18 per cent of SFUO transfers for the year is left in the bank account for the incoming Executive;
3.9.1.12	de s'assurer que l'AÉÉPID n'est jamais en position de déficit financier;	ensuring that the PIDSSA is never in a position of financial deficit;
3.9.1.13	de s'assurer que les documents et les états financiers de l'AÉÉPID sont gardés à jour en tout temps;	ensuring that all PIDSSA financial documents, books, and files are kept up-to-date at all times;
3.9.1.14	de s'assurer que le budget de l'AÉÉPID pour l'année en cours est affiché sur le site web de l'AÉÉPID et que les rapports financiers de l'AÉÉPID sont disponibles aux étudiantes qui en font la demande;	ensuring that the budget of the PIDSSA for the year in progress is posted on the PIDSSA website and that the financial statements of the PIDSSA are available to students upon request;
3.9.1.15	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID;	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members;
3.9.1.16	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves.	ensuring her accessibility during the summer months and ability to perform her duties without any hindrance.
3.10	<b>La Vice-présidente aux affaires francophones</b> ( <i>En vigueur jusqu'au 30 avril 2010</i> )	<b>The Vice President of Francophone Affairs</b> ( <i>Effective until April 30, 2010</i> )
3.10.1	La Vice-présidente aux affaires francophones doit s'identifier comme francophone, réussir à un test de compétence en langue française à l'Institut des langues secondes et s'assurer que soit au moins 50% des cours suivis pendant son mandat sont de langue française <i>ou</i> soit que	The Vice President of Francophone Affairs must identify as a francophone, pass a French language competency test at the Institute of Second Languages, and ensure that either at least 50% of her courses taken during her mandate are in French <i>or</i> that the program in which she is

	le programme dans lequel elle est inscrite est de langue française. La Vice-présidente aux affaires francophones est responsable :	registered is in French. The Vice President of Francophone Affairs is responsible for:
3.10.1.1	d'engager et d'encourager l'implication active des membres francophones au sein de l'AÉÉPID;	engaging and encouraging the active involvement of Francophone members within the PIDSSA;
3.10.1.2	de stimuler un sentiment d'appartenance parmi les étudiantes francophones et francophiles;	building a sense of community amongst Francophone and Francophile members;
3.10.1.3	de recruter activement des étudiantes francophones aux postes de leadership et d'organisation au sein de l'AÉÉPID;	actively recruiting Francophone members for leadership and organizational roles within the PIDSSA;
3.10.1.4	d'organiser, en collaboration avec les Vice-présidentes aux affaires sociales, un événement ou des événements en septembre pour faire impliquer les nouveaux étudiants francophones issus du système CÉGEP;	organizing, in collaboration with the Vice Presidents of Social Affairs, an event or events in September to involve new Francophone students entering from the CÉGEP system;
3.10.1.5	d'organiser, en coordination avec les Vice-présidentes aux affaires académiques et la Vice-présidente aux affaires extérieures, des conférenciers et des colloques en langue française;	organizing, in coordination with the Vice Presidents of Academic Affairs and the Vice President of External Affairs, speakers and conferences in French;
3.10.1.6	d'organiser, en coordination avec les Vice-présidentes aux affaires académiques, des opportunités aux étudiantes francophones et francophiles de rencontrer les professeurs francophones hors des cours;	organizing, in coordination with the Vice Presidents of Academic Affairs, opportunities for Francophone and Francophile students to interact with Francophone professors outside the classroom;
3.10.1.7	de s'assurer que tout événements organisés par l'Exécutif inclut une composante en langue française et/ou tient compte des participantes francophones;	ensuring that all events organized by the Executive, include a component in the French language and/or takes into account Francophone participants;
3.10.1.8	d'organiser, en collaboration avec les Vice-présidentes aux affaires sociales, des activités sociales particulièrement destinées aux francophones et francophiles, dans lesquelles la langue commune est le français;	organizing, in collaboration with the Vice Presidents of Social Affairs, social events specifically for Francophone and Francophile students, in which the common language is French;

3.10.1.9	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID;	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.10.1.10	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves.	ensuring her accessibility during the summer months and ability to perform her duties without any hindrance;
3.11	<b>Les Vice-présidentes aux affaires sociales (anglophone et francophone)</b>	<b>The Vice Presidents of Social Affairs (Anglophone and Francophone)</b>
3.11.1	Les Vice-présidentes aux affaires sociales sont responsables :	The Vice Presidents of Social Affairs are responsible for:
3.11.1.1	d'organiser et de s'assurer du bon déroulement des activités de la Semaine 101 afin d'accueillir les nouvelles étudiantes et de favoriser leur intégration à la communauté universitaire;	organizing and ensuring the proper functioning of 101 Week activities to welcome new students and encourage their integration into the university community;
3.11.1.2	de faire des démarches pour inclure les professeurs aux activités sociales de l'AÉÉPID et de stimuler l'interaction entre les professeurs et les étudiantes;	making efforts to include professors in PIDSSA social activities and to foster interaction between professors and students;
3.11.1.3	de proposer des activités sociales pour l'année en cours avant le 1 <sup>er</sup> septembre afin de fournir aux étudiantes des occasions de participer à la planification de ces événements et d'encourager leur implication aux activités sociales;	proposing social activities for the year in progress before September 1 <sup>st</sup> , in order to provide students with opportunities to participate in the planning of these events and to encourage their involvement in social activities;
3.11.1.4	de créer des comités et/ou de nommer des coordinatrices pour des activités spécifiques, lorsque nécessaire;	creating committees and/or appointing project coordinators for specific activities, as necessary;
3.11.1.5	d'assister aux réunions de la Table ronde sociale de la FÉUO;	attending meetings of the Social Roundtable of the SFUO;
3.11.1.6	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves;	ensuring her accessibility during the summer months and ability to perform her duties without any hindrance;

3.11.1.7	de s'assurer qu'au moins 50% des cours suivis pendant son mandat et/ou que le programme dans lequel elle est inscrite est (sont) dans la langue correspondant à son poste;	ensuring that at least 50% of her courses taken during her mandate and/or that the program in which she is registered is (are) in the language corresponding with her position;
3.11.1.8	d'offrir chacune au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID;	holding at least three office hours each per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members;
3.11.1.9	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves.	ensuring her accessibility during the summer months and ability to perform her duties without any hindrance.
3.11.2	Les Vice-présidentes aux affaires sociales auront le droit de signature en ce qui concerne toutes les dépenses de la Semaine 101.	The Vice Presidents of Social Affairs shall have signing authority pertaining to all 101 Week expenses.
3.11.3	La Vice-présidente aux affaires sociales (francophone) est responsable :	The Vice President of Social Affairs (Francophone) is also responsible for :
3.11.3.1	d'engager et d'encourager l'implication active des membres francophones au sein de l'AÉÉPID;	engaging and encouraging the active involvement of Francophone members within the PIDSSA;
3.11.3.2	de stimuler un sentiment d'appartenance parmi les étudiantes francophones et francophiles;	building a sense of community amongst Francophone and Francophile members;
3.11.3.3	de recruter activement des étudiantes francophones aux postes de leadership et d'organisation au sein de l'AÉÉPID;	actively recruiting Francophone members for leadership and organizational roles within the PIDSSA;
3.11.3.4	d'organiser, en coordination avec les Vice-présidentes aux affaires académiques et la Vice-présidente aux affaires extérieures, des conférenciers et des colloques en langue française;	organizing, in coordination with the Vice Presidents of Academic Affairs and the Vice President of External Affairs, speakers and conferences in French;
3.11.3.5	d'organiser, en coordination avec les Vice-	organizing, in coordination with the Vice

	présidentes aux affaires académiques, des opportunités aux étudiantes francophones et francophiles de rencontrer les professeures francophones hors des cours;	Presidents of Academic Affairs, opportunities for Francophone and Francophile students to interact with Francophone professors outside the classroom;
3.11.3.6	de s'assurer que tout événements organisés par l'Exécutif inclut une composante en langue française et/ou tient compte des participantes francophones;	ensuring that all events organized by the Executive, include a component in the French language and/or takes into account Francophone participants;
3.12	<b>La Directrice des communications</b>	<b>The Director of Communications</b>
3.12.1	La Directrice des communications est nommée par la Présidente, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.	The Director of Communications is appointed by the President, such nomination being subject to ratification by the Executive.
3.12.2	La Directrice des communications doit avoir des compétences en gestion de sites Web ou doit avoir la volonté d'acquérir ses compétences.	The Director of Communications must have website management capabilities or must be willing to acquire such skills.
3.12.3	La Directrice des communications devrait être, de préférence, bilingue.	The Director of Communications should preferably be bilingual.
3.12.4	La Directrice des communications est responsable :	The Director of Communications is responsible for:
3.12.4.1	de faire circuler l'information entre l'Exécutif et les membres;	the circulation of information between the Executive and students;
3.12.4.2	de mettre sur pied une stratégie de communications pour l'année qui inclut les spécificités de changements à entreprendre pour le site Web, ainsi que le format et l'horaire des envois électroniques;	establishing a communications strategy for the year, including details of changes to the website, and the format and timeline of electronic mailings;
3.12.4.3	de s'assurer que le site web de l'AÉÉPID est maintenu et mis à jour de façon hebdomadaire;	ensuring that the website of the PIDSSA is maintained and updated on a weekly basis;
3.12.4.4	de travailler avec l'Exécutif pour développer des projets en ligne afin d'aider les membres de l'Exécutif dans la	working with the Executive to develop online initiatives to aid executive members in the completion of their

	réalisation de leurs mandats respectifs;	respective mandates;
3.12.4.5	de travailler avec la Directrice de la promotion pour développer les composantes en ligne des campagnes publicitaires;	working with the Director of Promotions to develop online components of publicity campaigns;
3.12.4.6	de s'assurer que le procès verbal de chaque réunion du comité exécutif est affiché sur le site web de l'AÉÉPID dès que possible;	ensuring that the minutes from each meeting of the Executive Committee are posted on the website of the PIDSSA as soon as they are available;
3.12.4.7	de mettre à jour la liste d'envoi par courriel de l'AÉÉPID;	updating the PIDSSA electronic mailing list;
3.12.4.8	d'envoyer un bulletin de façon hebdomadaire en utilisant la liste d'envoi par courriel;	mailing a newsletter, through the PIDSSA electronic mailing list, on a regular basis;
3.12.4.9	de s'assurer, en collaboration avec la Directrice du bilinguisme et de la traduction, que toute communication électronique de l'AÉÉPID est bilingue et adaptée aux différences culturelles;	ensuring, in collaboration with the Director of Bilingualism and Translation, that all electronic communication by the PIDSSA is bilingual and adapted to cultural differences;
3.12.4.10	de offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided in two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.13	<b>La Directrice de la promotion</b>	<b>The Director of Promotions</b>
3.13.1	La Directrice de la promotion est nommée par la Présidente, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.	The Director of Promotions is appointed by the President, such nomination being subject to ratification by the Executive.
3.13.2	La Directrice de la promotion devrait avoir un intérêt au marketing, des habilités oratoires efficaces et au moins une petite expérience en graphisme.	The Director of Promotions should have an interest in marketing, effective public speaking skills, and some experience in graphic design.
3.13.3	La Directrice de la promotion devrait être, de préférence, bilingue.	The Director of Promotions should preferably be bilingual.

3.13.4	La Directrice de la promotion est responsable :	The Director of Promotions is responsible for:
3.13.4.1	de préparer les campagnes publicitaires pour tous les projets de l'AÉÉPID dans le but d'encourager une implication active chez les étudiantes;	preparing publicity campaigns for all PIDSSA projects in order to encourage the active involvement of students;
3.13.4.2	de mettre sur pied une stratégie de promotion pour l'année qui inclut la création d'une liste de classes ciblées pour des présentations, en s'assurant que les étudiantes dans tous les quatre programmes et dans les deux langues sont rejointes;	establishing a promotions strategy for the year, including the creation of a list of targeted classes for presentations, ensuring that students in all four programs and in both languages are reached;
3.13.4.3	de s'assurer que tous projets publicitaires reçoivent un part équitable des fonds dédiés au portefeuille;	ensuring that all promotion projects receive a fair share of funding allocated to the portfolio;
3.13.4.4	de s'assurer que tous événements de l'AÉÉPID sont publicisé à tous membres de la même manière;	ensuring that all PIDSSA events are promoted to all members equally;
3.13.4.5	de coordonner le système des Représentants d'année tel que défini à l'Article 4;	coordinating the Year Representative system as elaborated in Article 4;
3.13.4.6	de s'assurer, en collaboration avec la Directrice du bilinguisme et de la traduction, que toute communication non électronique de l'AÉÉPID est bilingue et adaptée aux différences culturelles;	ensuring, in collaboration with the Director of Bilingualism and Translation, that all non-electronic communication by the PIDSSA is bilingual and adapted to cultural differences;
3.13.4.7	de offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided in two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.14	<b>La Directrice du bilinguisme et de la traduction</b>	<b>The Director of Bilingualism and Translation</b>
3.14.1	La Directrice du bilinguisme et de la traduction est nommée par la Présidente, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.	The Director of Bilingualism and Translation is appointed by the President, such nomination being subject to ratification by the Executive.

3.14.2	La Directrice du bilinguisme et de la traduction doit être bilingue et doit avoir la capacité de traduire les documents du français à l'anglais et vice versa.	The Director of Bilingualism and Translation must be bilingual and have the capacity to translate documents from English into French, and vice versa.
3.14.3	La Directrice du bilinguisme et de la traduction est responsable :	The Director of Bilingualism and Translation is responsible for:
3.14.3.1	de promouvoir l'organisation des événements bilingues et l'usage des deux langues officielles dans l'AÉÉPID;	promoting the organization of bilingual events and the use of both official languages within the PIDSSA;
3.14.3.2	de promouvoir une interaction entre les étudiantes francophones et anglophones dans l'AÉÉPID et aux événements tenus par l'AÉÉPID;	promoting interaction between Francophone and Anglophone students within the PIDSSA and at events held by the PIDSSA;
3.14.3.3	de s'assurer, en collaboration avec la Directrice des communications et webmestre, que les documents diffusés par l'AÉÉPID sont bilingues et adaptés aux différences culturelles;	ensuring, in collaboration with the Director of Communications and Webmaster, that all documents released by the PIDSSA are bilingual and adapted to cultural differences;
3.14.3.4	de traduire des documents de l'AÉÉPID, le cas échéant, du français à l'anglais et vice versa;	translating documents of the PIDSSA, when necessary, from English into French and vice versa;
3.14.3.5	de produire, à la fin de son mandat, un rapport sur le bilinguisme dans l'AÉÉPID;	producing, at the end of her mandate, a report on bilingualism within the PIDSSA;
3.14.3.6	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided in two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.15	<b>La Secrétaire exécutive</b>	<b>The Executive Secretary</b>
3.15.1	La Secrétaire exécutive est nommée par la Présidente, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.	The Executive Secretary is appointed by the President, such nomination being subject to ratification by the Executive.
3.15.2	La Secrétaire exécutive devrait être, de	The Executive Secretary should

	préférence, bilingue.	preferably be bilingual.
3.15.3	La Secrétaire exécutive est responsable :	The Executive Secretary is responsible for:
3.15.3.1	d'ébaucher les procès verbaux des réunions exécutives et de les présenter pour approbation à une réunion pas plus de deux semaines suivant une Assemblée Générale et une semaine suivant une réunion exécutive;	drafting minutes of Executive meetings and submitting them at a meeting 2 weeks following the General Assembly and one week following the Executive meeting;
3.15.3.2	d'aider la Présidente à préparer l'ordre du jour des réunions exécutives;	assisting the President in the preparation of the agenda for Executive meetings;
3.15.3.3	de prendre en charge certaines tâches confiées par la Présidente;	handling issues at the request of the President;
3.15.3.4	de s'assurer que les dossiers de l'AÉÉPID sont mis à jour et classés dans les archives de l'AÉÉPID;	ensuring PIDSSA files are kept up-to-date and sorted in the archives of the PIDSSA;
3.15.3.5	de fournir aux membres de l'Exécutif et aux représentantes d'année les procès verbaux des réunions qu'elles ont manquées;	providing Executive members and Year Representatives with the minutes of any meetings they should miss;
3.15.3.6	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least three office hours per week during the fall and winter semesters, divided in two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.16	<b>La Directrice d'activisme</b>	<b>The Director of Activism</b>
3.16.1	La Directrice d'activisme est nommée par la Présidente, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.	The Director of Activism is appointed by the President, such nomination being subject to ratification by the Executive.
3.16.2	La Directrice d'activisme est responsable :	The Director of Activism responsible for:
3.16.2.1	d'assurer la participation active de l'AÉÉPID dans toutes les campagnes de la FÉUO et de l'Université d'Ottawa, en fonction de l'appui de l'exécutif;	ensuring PIDSSA's active participation in all campaigns of the SFUO and the University of Ottawa endorsed by the executive;

3.16.2.2	de coordonner la délégation de l'AÉÉPID à toutes les journées d'actions, vigiles et cérémonies de la FÉUO et de l'Université d'Ottawa, en fonction de l'appui de l'exécutif;	coordinating PIDSSA's delegation to all days of action, vigils and ceremonies of the SFUO and the University of Ottawa as endorsed by the executive;
3.16.2.3	d'assister, ou du moins assurer qu'un autre représentant de l'AÉÉPID assiste, à la Table ronde des affaires universitaires de la FÉUO;	shall attend, or ensure at least one other representative of the PIDSSA attends, the University Affairs Roundtable of the SFUO;
3.16.2.4	d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves;	being accessible during the summer months and able to perform their duties without hindrance;
3.16.2.5	d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.	holding at least two office hours per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.
3.17	<b>Directrice de philanthropie</b>	<b>Director of Philanthropy</b>
3.17.1	La Directrice de philanthropie est nommée par la Présidente, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.	The Director of Philanthropy is appointed by the President, such nomination being subject to ratification by the Executive.
3.17.2	La Directrice de philanthropie est responsable :	The Director of Philanthropy is responsible for:
3.17.2.1	d'assurer la participation active de l'AÉÉPID dans toutes les événements philanthropes de la FÉUO et de l'Université d'Ottawa, en fonction de l'appui de l'exécutif;	ensuring PIDSSA's active participation in all philanthropic endeavors of the SFUO and the University of Ottawa endorsed by the executive;
3.17.2.2	de coordonner la délégation de l'AÉÉPID à toutes les journées d'actions, vigiles et cérémonies de la FÉUO et de l'Université d'Ottawa, en fonction de l'appui de l'exécutif;	coordinating PIDSSA's delegation to all days of action, vigils and ceremonies of the SFUO and the University of Ottawa as endorsed by the executive;
3.17.2.3	d'agir en tant que coordonnatrice de Shinerama pour l'AÉÉPID et de travailler avec les Vice-présidentes aux affaires	acting as PIDSSA's Shinerama Coordinator and thus working with the Vice Presidents of Social Affairs to see

	<p>sociales afin que la contribution et la participation de l'AÉÉPID à Shinerama soit profitable;</p>	<p>that PIDSSA's contribution and participation in Shinerama is successful;</p>
3.17.2.4	<p>de collaborer régulièrement avec la directrice philanthropique de la FÉUO afin d'assurer que l'AÉÉPID et la FÉUO travaillent ensemble de façon effective;</p>	<p>liaising with the SFUO's Philanthropic Director on an ongoing basis to ensure that PIDSSA and the SFUO are working together effectively;</p>
3.17.2.5	<p>de trouver un moyen de coordonner, avec succès, au moins une levée de fonds lors de son mandat en fonction d'une cause déterminée par l'exécutif;</p>	<p>endeavoring to successfully coordinate at least one fundraising event in her term in support of a cause decided on by the executive;</p>
3.17.2.6	<p>d'assister, ou du moins assurer qu'un autre représentant de l'AÉÉPID assiste, à la Table ronde des affaires universitaires de la FÉUO;</p>	<p>shall attend, or ensure at least one other representative of the PIDSSA attends, the University Affairs Roundtable of the SFUO;</p>
3.17.2.7	<p>d'assurer sa disponibilité pendant l'été et la capacité d'exécuter ses tâches sans entraves;</p>	<p>being accessible during the summer months and able to perform their duties without hindrance;</p>
3.17.2.8	<p>d'offrir au moins trois heures de bureau par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver, ces heures étant divisées en deux blocs de 90 minutes et effectuées au cours de deux journées différentes, dans le but de rencontrer les membres de l'AÉÉPID.</p>	<p>holding at least two office hours per week during the fall and winter semesters, divided into two 90 minute blocks on two separate days, in order to meet with PIDSSA members.</p>
3.18	<p><b>Les Directeurs de portefeuille spécial</b></p>	<p><b>Directors with Special Portfolio</b></p>
3.18.1	<p>Toutes les membres de l'Exécutif ayant droit de vote se réservent le droit de nommer, dans les circonstances exceptionnelles, une Directrice de portefeuille spécial, une telle nomination étant sujette à ratification par l'Exécutif.</p>	<p>All voting members of the Executive reserve the right to appoint, in exceptional circumstances, a Director with Special Portfolio, such nomination being subject to ratification by the Executive.</p>
3.18.2	<p>Une Directrice de portefeuille spécial doit détenir un mandat clair et pertinent défini par la membre qui la propose.</p>	<p>A Director with Special Portfolio must have a clear and relevant mandate defined by the nominating member.</p>
3.18.3	<p>Il peut avoir seulement un maximum de trois Directrices de portefeuille spécial à un moment donné.</p>	<p>There can be only a maximum of three Directors with Special Portfolio at one time.</p>

3.18.4	Les Directrices de portefeuille spécial sont des membres de l'Exécutif, mais n'ont pas le droit de vote.	Directors with Special Portfolio are non-voting members of the Executive.
--------	--	---

**ARTICLE QUATRE :  
REPRÉSENTANTES D'ANNÉE**

**ARTICLE FOUR: YEAR  
REPRESENTATIVES**

4.1	Les Représentantes d'année servent de lien entre le Comité exécutif de l'AÉÉPID et ses membres.	The Year Representatives serve as a link between the PIDSSA Executive and its members.
4.2	Les Représentantes d'année sont responsables :	Year Representatives are responsible for:
4.2.1	de présenter à l'Exécutif les intérêts généraux et particuliers des membres de leur année respective et programme linguistique. Les Représentantes d'année sont invitées à proposer les projets à l'Exécutif, à aider ou offrir des conseils sur les projets présentés par l'Exécutif et à faire des suggestions par rapport à n'importe quel autre sujet approprié;	representing to the Executive the general and particular interests of the members in their respective year and linguistic program. Year Representatives are invited to propose projects to the Executive, to assist or offer advice on projects presented by the Executive, and to make suggestions on any other relevant subjects;
4.2.1.1	de transmettre l'information provenant de l'Exécutif aux classes de leur année académique et programme linguistique, selon la liste de classes soulignée à l'Article 3.12.3;	transmitting information from the Executive to classes of their academic year and linguistic program, according to the class list outlined in Article 3.12.3;
4.2.1.2	de consulter de façon régulière les membres de leur année et programme linguistique afin de rester au courant de leurs soucis;	consulting regularly with members in their year and linguistic program in order to remain up-to-date regarding their concerns;
4.2.1.3	d'assister aux réunions hebdomadaires de l'Exécutif.	attending weekly meetings of the Executive.
4.2.2	Une Représentante d'année francophone et anglophone seront élues pour chacune des quatre années du programme de premier cycle, pour un total de neuf représentantes.	A Francophone and an Anglophone Year Representative will be elected for each of the four years of the undergraduate program, for a total of nine representatives.
4.2.3	Les élections des Représentantes d'année	Year Representative elections must occur

doivent avoir lieu avant la fin de la première semaine d'octobre. La Directrice de la promotion agira en tant que la Directrice générale des élections et exercera les pouvoirs soulignés à l'Article 7.2. Les élections seront conduites de manière à suivre les procédures soulignées à l'Article 7.

before the end of the first week of October. The Director of Promotions will act as the Elections Convenors and will exercise the powers outlined in Article 7.2. The elections will be conducted pursuant to the relevant guidelines outlined in Article 7.

4.2.4 L'Exécutif peut destituer une Représentante d'année par un vote majoritaire simple si elle ne remplit pas les fonctions soulignées à l'Article 4.2 à 4.2.1.3.

The Executive may dismiss a Year Representative by a simple majority vote if she does not fulfill her duties as outlined in Article 4.2 to 4.2.1.3.

4.2.5 Le remplacement d'une Représentante d'année destituée se produira par nomination par l'Exécutif.

The replacement of a dismissed Year Representative will occur by appointment by the Executive.

4.2.6 Si n'importe quel poste de Représentante d'année demeure vacant suite à une élection, l'Exécutif peut nommer une représentante, suite à un vote majoritaire simple.

Should any Year Representative position remain unfilled following an election, the Executive may appoint a representative, subject to a simple majority vote.

#### **ARTICLE CINQ : RÉUNIONS EXÉCUTIVES**

#### **ARTICLE FIVE: EXECUTIVE MEETINGS**

5.1 Les réunions du Comité exécutif sont tenues une fois par semaine pendant les sessions d'automne et d'hiver. Cependant, l'Exécutif se réserve le droit de se réunir aussi souvent qu'il le considère nécessaire et de la façon qu'il considère appropriée.

Meetings of the Executive shall be held once a week during the fall and winter semesters. However, the Executive reserves the right to meet as often as it deems necessary and in the manner it deems appropriate.

5.2 Pendant la période d'été (mai à août), les réunions exécutives doivent se tenir au moins une fois par mois, et chaque membre de l'Exécutif de l'AÉÉPID doit assister à au moins à quatre réunions.

During the summer period (May to August), Executive meetings must be held at least once a month, and each member of the PIDSSA Executive must attend at least four meetings.

5.3 Un membre de l'Exécutif de l'AÉÉPID peut manquer un maximum de trois réunions dans chacun des semestres d'automne et d'hiver. Le fait de ne pas présenter de motifs d'absence valables peut conduire à une destitution.

A member of the PIDSSA Executive can miss a maximum of three meetings in each of the fall and winter semesters. Failure to present adequate reasons for absences is justification for impeachment.

5.4	Le quorum lors des réunions exécutives est d'une moitié des membres de l'Exécutif ayant droit de vote plus un.	Quorum at Executive meetings is half of the voting Executive members plus one.
5.5	Dans la mesure du possible, les réunions exécutives doivent se tenir à une heure, une date et un lieu fixes, lesquels doivent être affichés sur le site web de l'AÉÉPID et à l'extérieur du bureau de l'AÉÉPID.	To the extent that it is feasible, Executive meetings are to be held at a set time, date and location, which are to be posted on the PIDSSA website and outside the PIDSSA office.
5.6	Les réunions exécutives sont publiques et tous les membres de l'AÉÉPID ont le droit d'être présents.	Executive meetings are public and all PIDSSA members have the right to attend.
5.7	L'Exécutif peut se réunir à huis clos afin de discuter de points sensibles.	The Executive may meet <i>in camera</i> in order to discuss matters of a sensitive nature.
5.8	La directrice de la réunion peut expulser un membre ne faisant pas partie de l'Exécutif si ce membre dérange le cours de la réunion.	The chair of the meeting may expel a non-Executive member if this member is inhibiting the progress of the meeting.
5.9	Chacun des neuf membres élus du Comité exécutif de l'AÉÉPID a un vote égal.	Each of the nine elected members of the Executive has an equal vote.
5.10	Bien que la Directrice des communications et webmestre, la Directrice du bilinguisme et de la traduction et la Secrétaire exécutive soient considérées comme des membres du Comité exécutif, elles n'ont pas le droit de vote.	While the Director of Communications and Webmaster, the Director of Bilingualism and Translation and the Executive Secretary are considered members of the Executive Committee, they do not exercise voting rights.
5.11	Aux réunions du Comité exécutif, les votes sont pris à main levée et sont décidés à majorité simple, soit 50% des membres de l'Exécutif élus et votants présents plus un. Dans le cas d'un vote nul, le processus est invalide.	Votes at Executive meetings are taken by a show of hands and are decided by a simple majority, that is to say 50% of the elected Executive members present and voting plus one. In the case of a tie, the motion is lost.
5.12	Toutes les motions de l'exécutif concernant des dépenses doivent avoir l'appui de deux tiers des membres de l'Exécutif qui ont le droit de vote.	All executive motions regarding financial expenditures must have the support of 2/3 of all voting members.

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 5.13 | Chaque membre de l'Exécutif est responsable de mettre lui-même en application les décisions et devoirs exécutifs qui lui sont assignés et de les accomplir en respectant les dates limites fixées lors de ces réunions.  | Each Executive member is individually responsible for implementing Executive decisions and duties assigned to her within the deadlines set out at those meetings.   |
| 5.14 | L'ordre du jour pour chaque réunion exécutive est soumis par la Présidente au début de la réunion. Tous les ajouts peuvent être soumis à un vote sur demande d'un membre de l'Exécutif.  | The agenda for each Executive meeting is submitted by the President at the start of the meeting. Any additions may be subjected to a vote at the request of a member of the Executive.  |
| 5.15 | L'AÉÉPID doit rendre disponible sur le site web de l'AÉÉPID l'ordre du jour et les procès verbaux de chaque réunion exécutive.   | The PIDSSA must make the agenda and minutes of each Executive meeting available on the PIDSSA website.  |
| 5.16 | Toute personne qui intervient lors d'une réunion exécutive peut le faire en anglais ou en français et peut demander que n'importe quelle intervention leur soit expliquée dans ces langues. De plus, chaque document écrit qui est présenté lors d'une réunion de l'Exécutif doit être disponible dans ces deux langues. | Anyone intervening at an Executive meeting may do so in English or in French and may request that any verbal intervention be explained to them in either of these languages. Furthermore, any written document presented at an Executive meeting must be made available in either of these languages. |
| 5.17 | Les réunions exécutives sont dirigées d'après le code de conduite « Robert's Rules of Order ».   | Executive meetings are conducted according to Robert's Rules of Order.  |

**ARTICLE SIX : PROCÉDURE DE  
DESTITUTION**

**ARTICLE SIX: IMPEACHMENT  
PROCEDURES**

- |       |  |  |
|-------|--|--|
| 6.1   | Les justifications permettant la destitution d'un membre du comité exécutif sont :   | Justifications for the impeachment of an Executive member are:   |
| 6.1.1 | la mauvaise gestion des fonds de l'AÉÉPID ;  | mismanagement of PIDSSA funds;   |
| 6.1.2 | le fait de ne pas accomplir des fonctions constitutionnelles sans raisons valides ;  | failure to fulfill constitutional duties without valid reasons;  |
| 6.1.3 | le fait de ne pas accomplir les directives spécifiques adoptées lors d'une réunion exécutive officielle, sans raisons valables ; | failure to carry out specific directives adopted at an official Executive meeting without valid reasons; |

6.1.4	l'abus de pouvoir.	abuse of power.
6.2	La destitution d'un membre de l'Exécutif exige :	The impeachment of an Executive member requires:
6.2.1	la soumission d'une pétition signée par 50 membres. Cette pétition doit inclure le numéro d'étudiant de chaque signataire et doit être soumise à l'Exécutif, au(x) membre(s) exécutif(s) que la mesure concerne, et au Comité d'arbitrage étudiant;	the submission of a petition signed by 50 members. This petition must include the student number of each signatory and must be submitted to the Executive, the Executive member(s) in question, and the Student Arbitration Committee;
6.2.2	un vote du deux tiers des membres présents à une Assemblée générale. Cette assemblée doit être appelée dans les sept jours qui suivent la réception de la pétition par l'Exécutif, nonobstant l'article 8.3. Un quorum de 25 membres doit être obtenu pour que l'assemblée soit dûment constituée.	a vote of two-thirds of members present at a General Assembly. This Assembly must be called within seven days of the Executive's receipt of the petition, notwithstanding Article 8.3. A quorum of 25 members must be obtained for this Assembly to be duly constituted.
6.3	Toute pétition ou toute motion issue d'une Assemblée générale qui a pour but de destituer un membre de l'Exécutif doit en spécifier les événements ou activités de manière précise et justifiant la destitution.	Any petition and any resolution of a General Assembly whose purpose is to impeach a member of the Executive must specify the precise events or activities justifying impeachment.
6.4	Si l'Assemblée générale vote pour destituer un membre exécutif selon ce processus, la Secrétaire exécutive de l'AÉÉPID doit informer le Comité d'arbitrage étudiant du vote en cours et lui procurer tout autre document approprié dans les trois jours suivant un tel vote.	Should the General Assembly vote to impeach an Executive member in this process, the PIDSSA Executive Secretary must inform the Student Arbitration Committee of the vote in writing, and procure for it any relevant documents within three days of such a vote.
6.5	Si le Comité d'arbitrage étudiant est satisfait et que la destitution est justifiée, il peut ordonner ladite destitution du membre exécutif concerné.	If the Student Arbitration Committee is satisfied that the impeachment is justified, it may order the dismissal of the Executive member in question.
6.6	Chacune des parties concernées par la plainte de destitution peut en appeler de la décision du Comité d'arbitrage étudiant selon les règles établies par la Constitution de la FÉUO.	Each party to the impeachment complaint may appeal the decision of the Student Arbitration Committee in accordance with the provisions set out in the SFUO Constitution.

## ARTICLE SEPT : ÉLECTIONS

## ARTICLE SEVEN: ELECTIONS

<b>7.1</b>	<b>Horaire</b>	<b>Timetable</b>
7.1.1	Les élections des membres exécutifs de l'AÉÉPID ont lieu chaque année en mars. L'horaire pour les élections doit être établi par l'Exécutif avant le 31 janvier. L'horaire doit inclure les points suivants :	The elections of PIDSSA Executive members shall take place in March of each year. The timetable for the elections must be established by the Executive before the 31 <sup>st</sup> of January. The timetable must include the following points:
7.1.1.1	la date limite pour les nominations au poste de Directrice générale des élections ;	the deadline for nominations for Elections Convenor;
7.1.1.2	la date limite pour les nominations des candidats aux postes exécutifs;	the deadline for nominations for Executive positions;
7.1.1.3	la date limite de soumission des plateformes électorales ;	the deadline to submit electoral platforms;
7.1.1.4	les dates de la période de campagne électorale, qui ne pourra durer moins d'une semaine, selon le calendrier;	the dates of the campaign period, which shall span no less than one calendar week;
7.1.1.5	la date du débat entre les candidates;	the date of the candidates' debate;
7.1.1.6	la ou les dates de scrutin.	the voting date or dates.
<b>7.2</b>	<b>La directrice générale des élections</b>	<b>The Elections Convenor</b>
7.2.1	La directrice générale doit être bilingue et devrait être, de préférence, une étudiante de troisième ou quatrième année ou avoir de l'expérience reliée au poste. Elle est nommée parmi les candidates qui posent leur candidature au poste, et elle est nommée par l'Exécutif suite à un vote majoritaire simple.	The Elections Convenor must be bilingual and should preferably be a third or fourth year student or possess electoral experience relevant to the position. She is selected from among the candidates who apply for the position, and is named by the Executive by a simple majority vote.
7.2.2	La directrice générale est indépendante de l'Exécutif dans l'exécution de ses fonctions telles qu'élaborées à l'article 7.2.6, mais est responsable envers l'Exécutif de la gestion appropriée du processus électoral.	The Elections Convenor is independent from the Executive in the execution of her duties as elaborated in Article 7.2.6, but is accountable to the Executive for the proper management of the electoral process.

7.2.3	La directrice générale peut nommer une assistante ou des assistantes pour l'aider dans l'accomplissement de ses fonctions.	The Elections Convenor may appoint an assistant or assistants to aide in executing her duties.
7.2.4	L'Exécutif ne peut pas renverser une décision prise par la Directrice générale des élections sans la démettre de ses fonctions.	The Executive may not overturn a decision made by the Elections Convenor without dismissing her.
7.2.5	Le comité exécutif de l'AÉÉPID peut destituer la Directrice générale des élections si elle favorise une candidate, n'exécute pas ses tâches telles qu'élaborées à l'article 7.2.6, ou démontre un manque de respect envers les procédures électorales.	The PIDSSA Executive can dismiss the Elections Convenor for favouring a candidate, not performing her duties as outlined in Article 7.2.6, or demonstrating a lack of respect for electoral procedures.
7.2.6	La directrice générale des élections est responsable :	The Elections Convenor is responsible for:
7.2.6.1	d'annoncer et de publiciser les élections, aussi bien que tout événements et dates limites associés aux élections;	announcing and publicizing the elections, as well as all events and deadlines associated with the elections;
7.2.6.2	de voir à toutes les questions regardant l'organisation et l'administration des élections;	ruling on all questions concerning the organization and the administration of the elections;
7.2.6.3	d'ébaucher les règlements électoraux et de voir à ce qu'ils soient respectés;	drafting electoral regulations and ensuring that they are respected;
7.2.6.4	d'imprimer les formulaires de mise en candidature et les bulletins de vote, conformément à l'article 7.5.6;	printing the official nomination forms and electoral ballots, in accordance with Article 7.5.6;
7.2.6.5	de s'assurer que tout équipement et outils nécessaires à la tenue des élections soient obtenus;	ensuring all equipment and facilities necessary to the elections are procured;
7.2.6.6	d'obtenir et de garder secrète la liste officielle d'inscription des étudiantes en Science politique, Développement international et mondialisation, Études internationales et langues modernes, et Administration publique, afin d'identifier les électeurs valides lors du (des) jour(s) de scrutin. Seulement la Directrice générale	obtaining and guarding as strictly confidential the official enrolment list of students in Political Science, International Development and Globalization, International Studies and Modern languages, and Public Administration, for purpose of identifying valid voters on the date(s) of the election. Only the Elections

	des élections, sa (ses) assistante(s), et les responsables du (des) bureau(x) de vote sont autorisés à voir cette liste;	Convenor, her assistant(s), and the polling officers are authorized to view this list;
7.2.6.7	de coordonner le dépouillement des votes immédiatement après la tenue des élections;	coordinating the counting of ballots directly following the elections;
7.2.6.8	d'offrir 1,5 heures de bureau par jour durant la période de campagne. L'horaire de ces heures de bureau est à la discrétion de la Directrice générale des élections et sera affiché sur la porte du bureau de l'AÉÉPID et sur le site web de l'AÉÉPID.	holding 1.5 office hours per day during the campaign period. The time of these office hours are at the discretion of the Elections Convenor and will be posted on the door of the PIDSSA office and on the PIDSSA website.
7.3	<b>Les candidates</b>	<b>Candidates</b>
7.3.1	Seules les membres de l'AÉÉPID, tel qu'élaboré à l'article 1.2, sont éligibles à être candidates lors des élections.	Only members of the PIDSSA, as elaborated in Article 1.2, are eligible to be candidates in the elections.
7.3.2	Toutes les candidates doivent compléter et soumettre à la Directrice générale des élections un formulaire de mise en candidature officielle de l'AÉÉPID. Chaque formulaire de mise en candidature doit :	All candidates must complete and submit to the Elections Convenor an official PIDSSA nomination form. Every nomination form must:
7.3.2.1	indiquer le poste recherché;	indicate the position sought;
7.3.2.2	inclure les signatures et les numéros d'étudiant d'au moins dix étudiantes;	include the signatures and student numbers of at least ten students;
7.3.2.3	être signé par la candidate et indiquer qu'elle accepte la nomination;	be signed by the candidate and indicate that she accepts the nomination;
7.3.2.4	être soumis à la Directrice générale des élections avant ou à la date prescrite.	be submitted to the Elections Convenor by the prescribed date.
7.3.3	Les exigences pour déposer sa candidature aux postes de Présidente et Vice-présidente aux affaires externes incluent la capacité de communiquer efficacement en anglais et en français confirmé par la formation linguistique du Centre de bilinguisme de la FEUO. Si les candidats ne répondent pas à ces exigences, ils doivent accepter de prendre une formation linguistique.	Requirements for submitting candidacy for the position of President and Vice President of External Affairs include being able to communicate effectively in both English and French as confirmed through language skills training at the SFUO's Bilingualism Centre. Should they not meet that requirement, they shall agree to partake in language training.

7.3.4	S'il y a que des candidates qui se présentent en déclarant n'avoir une compétence que dans une seule des deux langues officielles, elles seront autorisées à se présenter.	Should the only candidates who declare their intention to seek this position have proficiency in only one of the official languages, that they be allow to stand.
7.3.5	Les candidates ne peuvent former ni équipes ni parti ou coalition, c'est-à-dire unir leurs ressources ou moyens techniques. Ceci comprend le partage du travail ou des coûts.	Candidates cannot form teams or slates, nor may they combine resources or technical aids. This includes sharing labour or costs.
7.3.6	Une candidate ne peut pas signer le formulaire de mise en candidature d'une autre candidate.	A candidate cannot sign the nomination form of another candidate.
7.3.7	Les candidates ne peuvent pas faire campagne pour plus d'un poste exécutif à la fois et ce, peu importe l'élection.	Candidates cannot run for more than one position on the Executive in any given election.
7.3.8	Une pénalité, pouvant aller jusqu'à la disqualification des élections, sera attribuée à toute candidate qui fait ou publie toute fausse déclaration par rapport au caractère ou à la conduite personnelle d'une autre candidate. Une pénalité semblable sera attribuée dans le cas où un membre reconnu de la campagne d'une candidate fait un tel rapport.	A penalty, up to and including disqualification from the elections, will be attributed to any candidate who makes or publishes any false statement in relation to the personal character or conduct of a candidate. A similar penalty will be attributed in the event that a recognized member of a candidate's campaign makes such a statement.
7.4	<b>Ressources de l'AÉÉPID</b>	<b>PIDSSA Resources</b>
7.4.1	Les candidates ne peuvent utiliser aucun matériel ou aide technique provenant du bureau de l'AÉÉPID.	Candidates cannot use any material or technical aid of any kind from the PIDSSA office.
7.4.2	L'Exécutif de l'AÉÉPID doit être neutre et aucun membre de l'Exécutif ne peut donc, sous aucune prétexte, appuyer ouvertement l'une des candidates se présentant pour un des postes exécutifs de l'AÉÉPID ou participer à l'une des campagnes, sauf si c'est la sienne.	The PIDSSA Executive must be neutral and therefore no member of the Executive can under any circumstances openly support any candidate running for a position on the PIDSSA Executive or participate in any campaign unless it is her own.
7.5	<b>Le vote</b>	<b>The Vote</b>

7.5.1	Chaque membre de l'AÉÉPID a un bulletin de vote qu'elle doit effectuer en personne.	Every member of the PIDSSA has one ballot that she must exercise in person.
7.5.2	Chaque étudiante doit présenter sa carte d'étudiant au bureau de vote pour recevoir son bulletin.	Each student must present her student card at the polling station to receive her ballot.
7.5.3	La Directrice générale des élections, à l'ouverture des bureaux de vote, doit marquer son bulletin de vote d'une manière préférentielle pour toutes les options, un « 1 » dénotant le choix le plus préféré, suivi par un « 2 » et ainsi de suite.	The Elections Convenor, at the opening of the polls, must mark her ballot preferentially for all options, with a "1" denoting the most preferred choice, followed by a "2", and so forth.
7.5.4	Le bulletin de vote de la Directrice générale des élections doit être scellé et ouvert seulement en cas d'égalité des voix.	The ballot of the Elections Convenor must be sealed and opened only in the event of a tie.
7.5.5	Les élections seront effectuées par scrutin secret.	The elections will be conducted by secret ballot.
7.5.6	Chaque bulletin de vote sera un document officiel sur lequel les noms des candidats, tel qu'ils apparaissent sur les formulaires de mise en candidature dûment complétés, seront ordonnés par ordre alphabétique de nom de famille.	Each ballot will be an official document on which the names of the candidates, as they appear on the successfully completed nomination forms, are listed alphabetically from A-Z according to their surnames.
7.5.7	Chaque électrice éligible doit remplir son bulletin de vote par ordre de préférence pour chaque poste, avec « 1 » pour manifester son premier choix, suivi du numéro « 2 » et ainsi de suite.	Each qualified voter must mark her ballot preferentially for all options, with a "1" denoting the most preferred choice, followed by a "2", and so forth.
7.6	<b>Le dépouillement du scrutin</b>	<b>Ballot Counting</b>
7.6.1	Le dépouillement du scrutin sera la responsabilité de la Directrice générale des élections et de sa (ses) assistante(s), si elle a choisi d'en nommer.	Ballot counting will be the responsibility of the Elections Convenor and her assistant(s), if she has chosen to appoint one (any).
7.6.2	Le premier choix pour chaque position sera compté. Dans le cas où une candidate obtient la majorité des votes sans toutefois avoir obtenue 50% plus un des votes; la candidate ayant reçu le moins de vote sera éliminé des bulletins de votes, mais ces	The first choice for each position will be counted. In the event that the candidate obtaining the majority of first-choice votes does not receive more than 50% of the votes plus one vote, the candidate having obtained the least amounts of votes

	bulletins de vote sont transférables selon leur second choix. Ce processus doit continuer jusqu'à ce qu'une candidate obtienne 50% plus un des votes.	will be dropped from the ballot, and those ballots' votes are transferred according to their second choices. This process shall continue one candidate obtains 50% of the votes plus one vote.
7.6.3	Les bulletins et les listes officielles d'inscription doivent être détruits dans les trois jours suivant la finalisation de l'élection.	Both the ballots and official enrolment lists must be destroyed three days after the election results have been finalized.
7.6.4	Il y aura un dépouillement judiciaire automatique s'il y a moins de dix votes séparant la candidate élue de son (ses) adversaire(s).	There will be an automatic recount of the ballots if less than ten ballots separate the elected candidate from her opponent(s).
7.6.5	Dans la situation où aucun des candidates ne reçoivent 50% plus un des votes après le processus mentionné au point 7.5 (voir plus haut) soit complété, le vote de la Directrice des élections, qui a été préalablement scellé, sera pris en compte pour faire le bris d'égalité.	In the event that no candidate receives 50% of the votes plus one vote after the process in 7.5 above is complete, the sealed ballot of the elections convenor shall be opened for the purpose of breaking the tie.
7.6.6	Les résultats des élections seront annoncés officiellement par la Directrice générale des élections le soir même du dépouillement du scrutin. Ces résultats seront affichés sur le site web de l'AÉÉPID en plus d'être transmis aux médias étudiants.	The results of the elections will be officially announced by the Elections Convenor on the same evening as the ballot counting. These results will then be posted on the PIDSSA website as well as being issued to the student media.
7.6.7	Toute candidate peut demander un dépouillement judiciaire. Elle doit pour cela soumettre une demande écrite à la Directrice générale des élections dans les deux jours suivants le dépouillement initial.	Any candidate may demand a recount. In order to do so, they must submit a written request to the Elections Convenor within two days of the initial ballot count.
7.6.8	La Directrice générale des élections doit avertir toutes les autres candidates particulièrement concernées par ce poste avant de pouvoir effectuer le dépouillement judiciaire.	The Elections Convenor must advise all other affected candidates for that particular position before the recount may take place.
7.7	<b>Contestation des résultats d'une élection</b>	<b>Contesting Election Results</b>
7.7.1	Tous les membres de l'AÉÉPID peuvent	Any member of the PIDSSA may contest

	contester les résultats d'une élection en soumettant une demande au Comité d'arbitrage étudiant et en avertissant la Directrice générale des élections dans les deux jours suivants l'annonce officielle des résultats.	election results by submitting a request to the Student Arbitration Committee and advising the Elections Convenor within two days of the official announcement of the results.
7.7.2	Une élection ne peut pas être contestée sauf dans le cas d'allégations de fraude ou d'irrégularités.	An election cannot be contested except in cases of alleged fraud or irregularity.
7.8	<b>Élections partielles</b>	<b>By-Elections</b>
7.8.1	Si un poste n'a pas été comblé, l'Exécutif nouvellement élu peut nommer quelqu'un qui agira sur une base intérimaire jusqu'à ce qu'une élection partielle soit organisée au début du semestre d'automne.	If a position has not been filled, the newly elected Executive may appoint someone to act on an interim basis until a by-election can be organized at the beginning of the fall semester.
7.8.2	Si un poste devenait vacant au cours de l'année, l'Exécutif pourrait nommer quelqu'un qui agira sur une base intérimaire jusqu'à ce que des élections partielles aient lieu et ce, dans un délai raisonnable.	If a position becomes vacant during the course of the year, the Executive may appoint someone to act on an interim basis until a by-election can be held within a reasonable delay.
7.8.3	Les élections partielles sont tenues selon les clauses appropriées dans l'article 7.	By-elections shall be held in accordance with the relevant clauses in Article 7.
7.9	<b>Transition</b>	<b>Transition</b>
7.9.1	Les membres de l'Exécutif nouvellement élus commencent leur mandat d'un an le 1 <sup>e</sup> mai.	The newly elected members of the Executive begin their one-year term on the 1 <sup>st</sup> of May.
7.9.2	Chaque membre de l'Exécutif sortante doit soumettre un rapport de transition à l'intention de son successeur dans le mois suivant la fin du mandat dudit membre exécutive sortante, qui doit inclure :	Each outgoing Executive member must submit a transition report to their incoming successor within one month of the end of the outgoing Executive member's mandate, which must include:
7.9.2.1	un compte rendu détaillé de la manière par laquelle le membre a effectué toutes ses responsabilités, telles que soulignées dans les sections pertinentes à l'Article 3;	a detailed account of how the member executed each of her responsibilities as outlined in the relevant sections of Article 3;
7.9.2.2	une liste de contacts et de ressources utiles	a list of useful contacts and resources

- |         |  |   |
|---------|--|---|
|         | employés lors de son mandat;   | employed during her term;   |
| 7.9.2.3 | une description des succès et des défis affrontés lors de son mandat;  | a description of the successes and challenges faced during her term;  |
| 7.9.2.4 | une liste de recommandations, le cas échéant, de changements constitutionnels ou organisationnels au poste occupé par le membre. | a list of recommendations, if necessary, for constitutional or organizational changes to the position occupied by the member. |

### **ARTICLE HUIT : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

### **ARTICLE EIGHT: GENERAL ASSEMBLIES**

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 8.1 | L'Assemblée générale est présidée par la Présidente de l'AÉÉPID et conduite selon l'édition la plus récente du « Robert's Rules of Order ».  | The General Assembly is chaired by the PIDSSA President and conducted in accordance with the most recent edition of "Robert's Rules of Order".  |
| 8.2 | Le quorum est fixé à 25 membres de l'AÉÉPID, incluant les membres du Comité exécutif.  | Quorum is set at 25 PIDSSA members, including members of the Executive Committee.   |
| 8.3 | La tenue d'une Assemblée générale doit être publicisée par l'Exécutif de l'AÉÉPID au moins deux semaines à l'avance et indiquer, en anglais et en français, la date, l'heure et le lieu de la réunion.   | The General Assembly must be advertised by the PIDSSA Executive at least two weeks in advance indicating in both English and French the date, time, and location of the meeting.  |
| 8.4 | Toute motion peut être présentée sans préavis à une Assemblée générale.  | Any motion may be presented at a General Assembly without prior notice.   |
| 8.5 | Les votes sur les motions présentées à une Assemblée générale, sauf s'ils concernent la destitution d'un membre exécutif, sont pris à main levée et sont décidés par une majorité simple, soit 50% des étudiantes présentes et votantes plus un. | Votes on motions presented at a General Assembly, except as they pertain to the impeachment of an Executive member, are taken by a show of hands and are decided by a simple majority, that is 50% of students present and voting plus one. In the case of a tie, the motion is lost. |
| 8.6 | Une Assemblée générale de l'AÉÉPID doit être tenue au moins une fois chaque semestre académique d'automne et d'hiver.  | A General Assembly of the PIDSSA must be held at least once in both the fall and winter academic sessions.  |
| 8.7 | Une réunion d'urgence de l'Assemblée générale pourrait être convoquée par la soumission d'une pétition remise à  | An emergency meeting of the General Assembly may be called by way of the submission of a petition to the Executive  |

l'Exécutif et signée par au moins 20 membres de l'AÉÉPID.

signed by at least 20 members of the PIDSSA.

- 8.8 L'Exécutif doit convoquer une Assemblée générale dans les cinq jours suivant la soumission d'une telle pétition, nonobstant l'article 8.3.

The Executive must call a General Assembly within five days following the submission of such a petition, notwithstanding Article 8.3.

#### **ARTICLE NEUF : AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS**

#### **ARTICLE NINE: CONSTITUTIONAL AMENDMENTS**

- 9.1 Tout changement apporté à la constitution de l'AÉÉPID peut être fait par une Assemblée générale *ou* par une question de référendum.

Changes to the PIDSSA Constitution may be done by way of either a General Assembly *or* a referendum question.

- 9.2 Les amendements à la constitution de l'AÉÉPID peuvent être proposés sans préavis à une Assemblée générale tenue tel que mentionné à l'article 8.

Amendments to the PIDSSA Constitution may be proposed without prior notice at a General Assembly held in accordance with Article 8.

- 9.3 Les amendements proposés sont passés à l'Assemblée générale par un vote majoritaire simple (50% des membres présentes et votantes plus un).

Proposed amendments are passed at the General Assembly by a simple majority vote (50% of members present and voting plus one).

- 9.4 Tout membre de l'AÉÉPID qui souhaite proposer un amendement constitutionnel par référendum doit recueillir les signatures et numéros d'étudiant de 25 étudiantes appuyant l'amendement proposé. Ces signatures doivent être soumises à l'Exécutif de l'AÉÉPID pour vérification et approbation.

Any member of the PIDSSA who wishes to propose a constitutional amendment by referendum must gain the signatures and student numbers of 25 students supporting the proposed amendment. These signatures must be submitted to the PIDSSA Executive for verification and approval.

- 9.5 Les amendements proposés par référendum doivent être annoncés et publiés au moins deux semaines avant la date du référendum.

Amendments proposed by way of a referendum must be announced and advertised at least two weeks prior to the date of the referendum.

- 9.6 La Présidente de l'AÉÉPID agira en tant que directrice générale du référendum et adhérera aux directives appropriées élaborées à l'article 7.

The President of the PIDSSA will act as referendum convenor, and will adhere to the relevant guidelines outlined in Article 7.

- 9.7 Le membre proposant l'amendement

The member proposing the amendment

- |      |   |   |
|------|---|---|
|      | devient le chef officiel du camp du « OUI » et sera soumis aux mêmes privilèges et limites que toutes les autres candidates à une élection de l'AÉÉPID, tel qu'élaboré à l'article 7.   | becomes the official head of the "pro-amendment" campaign and will have all the privileges and limitations of any other candidate in a PIDSSA election, as set out in Article 7.  |
| 9.8  | Tout membre peut devenir le chef du camp du « NON » en recueillant les signatures et numéros d'étudiant de dix étudiantes et en les soumettant à l'Exécutif de l'AÉÉPID pour vérification et approbation. Comme chef du camp du « NON », ce membre sera soumis aux mêmes privilèges et limites que toutes les autres candidates à une élection de l'AÉÉPID, tel qu'élaboré à l'article 7. | Any member can become the head of the "anti-amendment" campaign by gaining the signatures and student numbers of ten students and submitting these to the PIDSSA Executive for verification and approval. As the head of the "anti-amendment" campaign, this member will have all the privileges and limitations of any other candidate in a PIDSSA election as set out in Article 7. |
| 9.9  | La question référendaire, telle que soumise selon l'article 9.4, sera inscrite au bulletin de manière à limiter la réponse à une option de « OUI » ou « NON ».  | The referendum question as submitted in accordance with Article 9.4 will be placed on the ballot with the choice of voting "Yes" or "No" to the question.   |
| 9.10 | Le scrutin, le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats du référendum auront lieu selon les règlements électoraux énumérés à l'article 7.  | Voting, ballot counting and the announcement of the referendum results will take place in accordance with the elections rules enumerated in Article 7.  |
| 9.11 | Une majorité simple (50% des votes reçus plus un) est requise pour qu'une question référendaire passe. En cas d'égalité, la motion est rejetée.   | A simple majority (50% of votes cast plus one) is required for a referendum question to pass. In the case of a tie, the motion is lost.   |

#### **ARTICLE DIX : POINTS GÉNÉRAUX**

#### **ARTICLE TEN : GENERAL POINTS**

- |      |   |   |
|------|---|---|
| 10.1 | Ni l'AÉÉPID ni les membres de son Exécutif ne peuvent, dans le cours de leurs fonctions, soutenir ouvertement un parti politique ou encourager les étudiantes à se joindre à un parti en particulier. | Neither the PIDSSA nor members of its Executive, in the course of their duties, can openly support a political party or urge students to join a particular party. |
| 10.2 | Chaque membre de l'Exécutif doit s'assurer de l'utilisation responsable des fonds de l'AÉÉPID et des fournitures de bureau de l'AÉÉPID.   | Each Executive member must ensure the responsible use of PIDSSA funds and PIDSSA office equipment.  |

- |      |  |   |
|------|--|---|
| 10.3 | La Constitution de l'AÉÉPID s'applique et assume toute autorité sur toutes affaires et personnes anciennement sujettes à la Constitution de l'Association étudiante des études politiques et la Constitution de l'Association étudiante de Science politique.  | The PIDSSA Constitution applies and assumes full authority over all matters and persons formerly subject to the Political Studies Student Association Constitution and the Political Science Student Association Constitution.  |
| 10.4 | La version anglaise et la version française de ce document sont de valeur égale. Dans le cas où les deux seraient différentes, le Comité d'arbitrage étudiant pourrait décider quelle version correspond le mieux à l'intention originale de la clause en question.  | Both the French version and the English version of this document have equal value. In the event that the two do not concur, the Student Arbitration Committee shall decide which version best corresponds with the original intent of the Article in question.  |
| 10.5 | Après un amendement, comme élaboré à l'article 9.1, la secrétaire exécutif doit convoquer et agir comme président d'un comité constitutionnel. Le comité doit être compris d'un minimum de 6 membres du comité exécutif. Le comité est responsable d'assurer que toutes modifications décidées par les forums de modification sont respectées à la rédaction de la Constitution. | After an amendment process as detailed in 9.1, the President must chair a Constitutional committee. The committee must be comprised of 6 members of the executive committee one of which must be the Executive Secretary. The committee is responsible for ensuring that the amendments decided by an amendment process are enacted in the writing of the constitution. |
| 10.6 | La constitution de l'AÉÉPID doit être archivée en format imprimé et en format électronique.  | The Constitution of the PIDSSA must be archived both in hard copy and electronic form.  |
| 10.7 | La copie imprimée de la Constitution de l'AÉÉPID doit être signée par la secrétaire exécutive, le Président de l'AÉÉPID, le président de l'assemblée générale, et, au cas où la constitution est modifiée par un referendum, le convocateur d'élections.   | The hard copy of the Constitution must be signed by the executive secretary, the president, the chair of the general assembly at which the Constitution was amended, or in the case of amendment by referendum, the elections convener.   |
| 10.8 | La copie électronique doit être archivée en format PDF ou en autre format protégé et inaltérable. Elle doit être archivée dans l'ordinateur au bureau de l'AÉÉPID, et aussi sur un disque compact gardé avec la copie imprimée de la Constitution.   | The electronic copy of the minutes must be archived in PDF (Portable Document Format) or another secure and non-alterable file format, and stored on the PIDSSA office computer and on a non-rewritable compact disk, which is to be stored with the hard copy of the constitution.   |

- |       |  |   |
|-------|--|---|
| 10.9  | Les processus élaboré aux articles 10.5 à 10.8 doivent se faire dans un délai de quatorze jours suivant une modification comme élaborée à l'article 9.1.   | The process detailed in articles 10.5 to 10.8 must occur within 14 days of any Constitutional amendment defined in article 9.1.   |
| 10.10 | Les processus élaboré aux articles 10.5 à 10.8 sont sous la responsabilité de la secrétaire exécutive de l'AÉÉPID.   | The process detailed in articles 10.5 to 10.8 is the responsibility of the executive secretary.   |
| 10.11 | Applicable seulement à la Constitution comme modifiée dès ou après le 17 novembre 2009, dans le cas de la discordance (officiellement reconnue par le comité exécutif) entre les deux copies de la Constitution, si les modifications ne peuvent être vérifiées par l'examen des procès-verbaux de l'Assemblée générale ou par l'examen des résultats du référendum, l'exécutif devra demander officiellement l'aide du Vice-président aux affaires universitaires de la FÉUO pour résoudre le problème. | Applicable to the constitution as amended on or after the 17th day of November 2009, in the event of a discrepancy (officially recognized by the executive committee) between the hard and soft copies of the constitution, where amendments cannot be verified by examination of the minutes of the General Assembly or by examination of referendum results, the executive will formally request the assistance of the V.P-University Affairs of the SFUO to resolve the issue. |